

Vous avez dit « dialogue social » ?

Nous constatons que le dialogue social est régulièrement bafoué ou même ignoré à Orly.

Nous rappelons à l'encadrement qu'un dialogue social méthodique et constructif avec les Organisations Syndicales représentatives, POUR TOUT CHANGEMENT DE NATURE ORGANISATIONNELLE (organisation du travail, organisation des services, etc.), est obligatoire.

Les sujets d'actualité ne manquent pas. Des exemples ?

- ✓ Les détachements : mise en place de campagnes, attribution des postes, nombre de détachés par subdivision, conditions de travail ;
- ✓ Application du règlement 2015/340 (IR-ATCO) à Orly avec entre autres la méthode retenue pour le choix des ECL/ECP ;
- ✓ Organisation du travail dans les mois / années à venir : CDM@Orly, vigie provisoire, future salle IFR...

Nous demandons à l'encadrement de respecter le processus standard de dialogue social, à savoir :

1. Présentation de l'évolution souhaitée au cours d'une réunion encadrement / OS ;
2. Travail et discussions sur les modalités au cours d'une réunion encadrement / OS dédiée, hors bilatérales et CT ;
3. Validation, ou pas, du projet de note de service en CT ;
4. Application de la note de service après validation en CT.

Nous ne sommes pas opposés au principe des campagnes de détachement, mais nous dénonçons la méthode employée.

À ce titre, nous refusons la mise en œuvre de la campagne de détachement de septembre, les modalités n'ayant pas été discutées avec les Organisations Syndicales représentatives, et encore moins validées en CT.

Nous demandons une première réunion de concertation, concernant les détachements et le redimensionnement des subdivisions.

Le dialogue social n'est pas une option, mais une nécessité pour le bon fonctionnement des différents services à Orly.